

TYPE DE POLITIQUE : Mode de gestion	N° 212
TITRE DE LA POLITIQUE : Rôle de la vice-présidence	
Adoptée : le 4 novembre 2001	Page 1 de 1

Le rôle de la vice-présidence est de remplacer la présidence lors de son absence, et de présider les réunions du Comité plénier du Conseil.

VÉRIFICATION

MÉTHODE : Énoncé d'un membre lors d'une réunion du Conseil
FRÉQUENCE : Continue, au besoin